



Forum: Trucs en vrac

Topic: Linky : une victoire juridique ?

Subject: Re: Linky : une victoire juridique ?

Publié par: Tof81

Contribution le : 22/07/2023 21:54:40

Enedis condamné à enlever un compteur Linky pour remplacer l'ancien :

<https://www.presse-citron.net/enedis-c...ky-pour-replacer-lancien/>

Info étonnante.

Ce que j'ai du mal à comprendre c'est que le Linky n'émet pas d'onde électromagnétique car c'est une transmission pas fil.

Or les électrosensibles sont sensibles aux champs électriques/magnétiques ...

J'espère que la justice a vérifié que cette personne n'avait pas chez elle de Wi-Fi, de smartphone, de four à micro onde and co.